Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse

Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 59 (1949-1950)

Heft: 8

Rubrik: La page de la femme

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tion? Quelle est, à votre avis, la longueur minimum et maximum que l'on peut fixer à un «plan» (suite d'images enregistrées sans interruption ni déplacement brusque de l'objectif) dans un film destiné à être projeté devant des enfants?

f) Un programme pour les enfants doit-il comprendre plusieurs films de genres très différents et dans quelle proportion (documentaires, comiques, dessins animés, courts récits romancés)? Ou doit-il au contraire garder une

certaine unité? Quel est le maximum de durée de projection sans interruption que l'on peut envisager dans un programme destiné à un public d'enfants et sans que la lassitude n'intervienne?

g) Quels sont les films que vous aimeriez voir figurer dans des programmes destinés à des enfants et quels sont ceux que vous en écarteriez impitoyablement?

Rédaction de «La Croix-Rouge suisse».

La page de la femme

L'ARGENT

Serviteur qu'il faut sans cesse savoir remettre à sa place, l'argent tient dans notre vie sociale et jusque dans celle familiale un rôle souvent périlleux. L'intéressante enquête de Madame Dora Bourquin souligne le danger d'un budget égoïste.

«Time is money», disent les Américains. Pierre Cérésole, cet «apôtre de l'absolu», répond, dans ses Carnets de Route, *«Money is a curse»* (l'argent est une malédiction), et il ajoute:

«Il y a ceux qui le disent, mais ne le croient Il y a ceux qui le disent, mais ne le croient pas.

Et il y en a peut-être qui le disent et qui le croient.

Y en a-t-il qui le croient sans le dire?»

La conviction qu'il avait acquise au cours d'une lutte épuisante, qu'il n'y avait pour lui plus de compromission possible entre la vie de l'âme et l'esclavage aux biens de ce monde, amena Cérésole à se défaire de toute sa fortune, pour la «rendre à César»: à la Confédération. Dès ce moment, il connut, dans la pauvreté et l'incertitude du lendemain, le repos de l'âme.

Nous n'essayons pas de prétendre ici — ce que Cérésole n'eût jamais fait — que cet impératif s'adresse à tous les hommes. Mais plutôt de reconnaître que *volens nolens*, l'argent est inéluctablement lié à toute notre vie affective, morale et spirituelle: à la personne humaine.

Sera-t-il le serviteur ou le maître?

Il est le ressort caché de toute entreprise humanitaire: de la Croix-Rouge, et des autres. Et même des églises, représentantes sur la terre d'un Maître qui n'avait pas où reposer sa tête. Les servants de ces églises doivent être toujours en alerte, afin de pouvoir se servir des biens

matériels sans lesquels elles ne pourraient vivre, tout en se gardant de pactiser avec le dieu Mammon.

Du côté protestant, Herbert Roux, dans son Cahier sur «L'Argent dans la Communauté de l'Eglise», écrit:

«L'Eglise, composée d'hommes de chair et de sang, se trouve inévitablement soumise à certaines contingences... Dès lors, l'administration des biens ecclésiastiques deviendra une «pénible nécessité», envahissant et paralysant tout l'appareil de l'Eglise, à moins qu'il ne devienne le maître de la place, le seigneur inavoué et inavouable, le mobile secret et le ressort clandestin de son action...

«Le terme dernier de l'avilissement et de la corruption, ce sera la transformation de chose concrète en chose abstraite, possédant en ellemême la puissance, devenue par elle-même objet d'amour, de crainte et de vénération.»

Du côté catholique, le R. P. Riquet, dans son livre «Le Chrétien face à l'Argent», nous dit:

«Le pauvre, selon la Bible, ce n'est pas l'homme qui n'a pas le sou, mais celui qui fait bon marché de l'argent: qui préfère Dieu, la justice et la charité à la richesse.»

«...L'obstacle (à la vie spirituelle) c'est l'attachement à l'argent, l'âpre recherche et l'égoïste possession des biens de ce monde; la confiance sans bornes placée dans la richesse.»

Chez ces deux auteurs, comme chez beaucoup d'autres, nous retrouvons constamment les mêmes données: l'argent est un mal nécessaire, utile lorsqu'il est *au service* de tous, et puissance démoniaque lorsqu'il devient *le maître*; un maître qui, comme le Satan de Faust, confère à ses servants la puissance temporelle, mais sournoisement asservit leur âme.

L'argent peut-il désunir une famille?

C'est maintenant sur le rôle de l'argent dans la communauté familiale que nous aimerions nous arrêter. Théodore Bovet (Th. Bovet: «Sur la Terre comme au Ciel») affirme que, au dire de certaines statistiques, la moitié des conflits conjugaux sont dus à l'argent, «indice ou amplificateur de l'égoïsme». Il parle des «marisdictateurs» qui n'hésitent pas à exiger de leur femme un compte exact de chaque centime dépensé, mais qui s'accordent à eux-mêmes une large somme d'argent de poche, dont, bien entendu, ils n'ont à rendre compte à personne.

Il nous a paru intéressant de mener à ce sujet une petite enquête (et nous serons très reconnaissants de la poursuivre si les lectrices de cette page veulent bien nous y aider) auprès d'un certain nombre de mères de famille. Le but n'est pas de dresser un réquisitoire contre les maris, «dictateurs» ou non! mais plutôt de nous pencher sur un problème qui est douloureux au cœur de bien des femmes; et, qui sait? d'amener peut-être certains maris, que nous croyons beaucoup plus inconscients que dictateurs, à mieux comprendre la base sur laquelle le budget familial devrait être établi, dans un véritable ménage communautaire.

La moitié, exactement, des réponses au questionnaire envoyé, donne un son de cloche réjouissant: le ménage est un dans ce domaine-là comme dans les autres. Nous laissons de côté, avec reconnaissance, toutes celles-là.

Nous nous arrêterons, par contre, sur l'autre moitié, chez laquelle perce le découragement, parfois l'amertume et la rancœur. Et, particulièrement, sur une formule qui constitue comme une synthèse de toutes les autres:

Dans le ménage B., le budget, nous dit la mère de famille, est partagé comme suit: loyer 100, impôts 80, ménage 340, gaz 30, assurances 50, alcool 50, argent de poche 100, total 750.—. «Argent de poche?» «Mon mari garde pour lui fr. 70.—, moi j'en ai 20.—, et ma fille 10.—.»

Cette division paraît quelque peu arbitraire! Elle le devient encore plus lorsqu'on réalise que les fr. 50.— portés sous «alcool» concernent le mari également. Ce qui porte l'allocation aux divers membres de la famille, pour dépenses personnelles, à:

Mari fr. 120.—, femme 20.—, fille 10.—. L'amertume de celle qui est, malgré tout, la clé de voûte de la famille s'exhale dans les commentaires suivants:

«Vacances 0, Dimanches 0, Vêtements 0»...

«Pourquoi mon mari a-t-il tant d'argent personnel, alors que je ne reçois que le salaire d'une volontaire?»...

Dans ce mot de «volontaire» se trouve soulevé par Madame B., qu'elle en soit consciente ou non, le problème de la femme au foyer, et du peu de considération dont il est l'objet. Tout naturellement l'homme, qui gagne le salaire, considère qu'il en est le maître: que, par conséquent, quand il a pourvu aux postes indispensables du budget, il a «fait son devoir» et peut tranquillement dépenser ce qui lui plaît pour lui-même. Se rend-il compte que chez sa femme monte lentement, comme une marée qui petit à petit étouffe la joie du travail, le sentiment que son labeur à elle «va sans dire», et n'a pas de valeur en soi? S'étonnera-t-on dès lors que tant de femmes, fatiguées d'être réduites à l'état de mineures, obligées de quémander la moindre paire de bas dont elles ou leurs enfants ont besoin, sacrifient le ménage et la vie de famille, pour aller, elles aussi, gagner un salaire au dehors?

Loin de nous l'idée de réduire au niveau d'un travail mercenaire le ministère de la femme à son foyer, alors que c'est au premier chef une œuvre d'amour... Mais le sentiment un peu humiliant pour bien des femmes, de n'avoir pas le moindre argent à leur disposition, a comme la valeur d'un symbole.

«Ne dites pas,» disait St-Chrysostome: «Je dépense ce qui est à moi!»... Non, pas de ce qui est à vous, mais de ce qui est à autrui, parce que vous le voulez ainsi; car la volonté de Dieu serait que les biens qu'il vous a confiés deviennent vôtres si vous les dépensez pour autrui. Si vous dépensez pour vous, sans ménagement, ce que vous croyez vôtre est à autrui, parce que vous en faites un usage inhumain».

Ce qui, somme toute, semble conforme aux lois de la comptabilité humaine, dans laquelle on porte à son crédit ce qu'on a dépensé... Avec cette différence pourtant que, dans l'économie céleste, on ne possède que ce qu'on a dépensé pour le bien de tous.

La grande vertu de l'argent est d'ordre négatif: c'est de nous permettre de n'y plus penser: ainsi raisonnent du moins ceux pour qui son absence constitue un souci rongeant, paralysant la vie de l'âme et de l'esprit. Hélas! s'il constitue, pour certains qui en ont assez, ou même trop, une merveilleuse puissance constructive, parce qu'ils le mettent au service de la communauté, il est pour d'autres la menace d'une paralysie plus grave encore. Car ce dieu, dont on a dit qu'il était un bon serviteur mais un maître détestable, exerce sur ceux qu'il tient en son pouvoir une lente et subtile sclérose, qui finit par étouffer les forces vives, et créer l'ennui qui est comme une petite mort.